

NOM-Prénom de l'élève
Qualité de l'élève **Interne** **Demi-pensionnaire**
Adresse
Code postal Ville
Etablissement Date d'inscription

VISA
ETABLISSEMENT
SCOLAIRE

A compléter et à conserver par l'élève. Elle tient lieu de titre provisoire au plus tard jusqu'au 4 novembre 2024 ou pendant 3 semaines à compter de la date d'inscription uniquement sur le réseau de car Région. **ATTENTION : pas de mise à disposition du titre de transport à la rentrée** (voir bas de page : § IMPORTANT ..)

TRANSPORTS SCOLAIRES DE LA DRÔME – RENTREE 2024/2025
INSCRIPTION Septembre 2024

ABONNEMENT PLACE DISPONIBLE

A. ELEVE (EN LETTRES MAJUSCULES)

NOM
PRENOM
Date de naissance / / Sexe F M

Cadre réservé à l'administration
N° dossier :

B. PARENT – TUTEUR – REPRESENTANT LEGAL (EN LETTRES MAJUSCULES)

NOM-PRENOM Date de naissance
Adresse
Code postal Commune
Tel fixe Tel mobile*
Mail **obligatoire**
* J'accepte de recevoir des alertes sms Oui Non

Garde alternée ? Oui Non (Pour le **second parent** merci de compléter également un formulaire de transport)
Si oui, joindre **obligatoirement** une **attestation sur l'honneur co-signée des deux parents** (à télécharger sur notre site)

C. SCOLARITE EN 2024/2025 (COMPLETER OU COCHER LES CASES CORRESPONDANTES)

Nom de l'établissement
Commune de l'établissement
Qualité de l'élève **Interne** **Demi-pensionnaire**
Classe
Enseignements de spécialité (à renseigner **obligatoirement** pour les élèves de **1^{ère} et terminale général**) :

PAIEMENT OBLIGATOIRE

Le paiement **vous sera demandé en ligne** lors de la validation de votre dossier fin septembre ou début octobre

Tarif annuel pour information
Aller-retour jour :

< ou = 12 km Dépt 26
16 ans et moins **70€**
+ de 16 ans (jr rentrée) **93€**
> 12 km Dépt 26 **135€**
Dépt 26 – 3^{ème} trimestre **45€**

En Dépt 26 & Dépt 07 **180€**

D. MOYEN DE TRANSPORT 2024/2025

Vérifiez votre trajet sur [oura.com](https://www.oura.com)

Moyen de transport utilisé CAR
Jours d'utilisation LUN MAR MER JEU VEN SAM DIM
Trajet effectué (bien détailler si trajet avec correspondances) :
Nom arrêt de montée 1 :
Nom arrêt de descente 1 :
Transporteur et/ou n° ligne :
Si correspondance,
Nom arrêt de montée 2 :
Nom arrêt de descente 2 :
Transporteur et/ou n° ligne :

PHOTO OBLIGATOIRE

Format jpg ou png à joindre
par mail

ou PHOTO à coller

IMPORTANT : Modalités de distribution du TITRE DE TRANSPORT

Si la demande de transport est complète et enregistrée, l'élève peut se présenter au car dès la rentrée, toutefois il **ne disposera pas de son titre de transport** immédiatement, mais seulement après les comptages effectués en septembre. Dès lors que des places sont bien disponibles, il sera procédé à l'encaissement de la participation due (encaissement du chèque ou invitation par mail adressée à la famille en vue du paiement en ligne) et le **titre de transport sera télédiffusé** selon les modalités au verso **sur la carte ouïa à distance**.

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués sur le présent imprimé

J'accepte les conditions d'utilisation et d'archivage de mes données personnelles (voir conditions au verso en bas de page)

Fait à
Le

Signature obligatoire :

1) CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

Conformément à l'**article 1.3 du règlement** des transports scolaires de la Drôme, relatif aux élèves non-ayants-droits :

Les élèves ne respectant pas les règles générales de prise en charge énoncées ci-dessus ne sont, de facto, pas considérés comme des « ayants-droits ». Ils peuvent cependant utiliser un service spécial scolaire existant (à destination d'un établissement secondaire ou d'une école) en s'acquittant d'un abonnement forfaitaire payant appelé « Places disponibles », délivré en fonction des disponibilités sur les services scolaires, en s'adressant directement auprès du transporteur exploitant de la ligne. Les tarifs des abonnements « Places disponibles » sont indiqués dans l'annexe 2.

Les inscriptions des non ayants-droits ne seront pas remises en cause après le 1er octobre.

2) QUAND ET COMMENT REMPLIR CET IMPRIME ?

Compléter un imprimé par élève et le retourner de préférence par mail en mentionnant dans l'**objet « place disponible »** à :

Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
Antenne Régionale des Transports de la Drôme
1 avenue de la Gare - CS 10205
26958 Valence Cedex 9

Téléphone : 04 8000 7000
du lundi au samedi de 8H à 19H

transports26@auvergnerrhonealpes.fr

3) COMMENT RETIRER OU CHARGER SON TITRE et précisions carte oùra

Elève qui n'a jamais eu de carte oùra: La carte sera créée par la Région et vous sera envoyée à votre domicile déjà chargée du titre de transport (pour les élèves utilisateurs du car).

Elève en possession d'une carte oùra valide et utilisateur du car : L'élève devra poser sa carte sur le pupitre à bord du car et attendre plus de 5 secondes la première fois pour que le contrat se charge.

Elève ayant déjà eu une carte oùra mais qui a été égarée ou détériorée : vous devrez obligatoirement faire une demande de duplicata en complément de ce formulaire. Son coût est de 15 euros. Vous trouverez toutes les informations sur le site www.laregionvustransporte.fr/scolairedrome

conditions d'utilisation et d'archivage de mes données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la Région, responsable de traitement, pour l'inscription et la gestion des dispositifs de transport scolaire, ainsi que pour les actions d'information et de prévention et l'envoi d'alertes relatives à l'état du service. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. En fonction des besoins, tout ou partie des données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les agents habilités de la Région ou les autorités organisatrices impliquées, l'établissement scolaire fréquenté et les partenaires et prestataires autorisés. Les données sont conservées pendant la durée durant laquelle la scolarité ouvre droit à l'accès aux transports scolaires. À l'issue de cette période, la Région s'engage à procéder à l'effacement ou, à défaut, à l'anonymisation des données à des fins statistiques. Les données pourront être conservées en archive, conformément à la réglementation et aux prescriptions des Archives de France. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de ces données. Pour exercer ces droits vous pouvez contacter : directiondesmobilités@auvergnerrhonealpes.fr. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter : dpo@auvergnerrhonealpes.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.